

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 15 DECEMBRE 2021

13- Objet : SERVICE PEEJ – MSA – APPEL A PROJET 2021 « GRANDIR EN MILIEU RURAL » - CANDIDATURE

N° Ordre : DE-113-2021

Rapporteur : Pascal Boutan, vice-président PEEJ

Nomenclature : 911 autres domaines de compétence – petite enfance et jeunesse

L'an deux mille vingt et un, le 15 décembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Feugarolles, après convocation du 08 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (41) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fioux : M. Joël AREVALLILO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard : M. Henri de COLOMBEL

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM. Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY (absent pour le point 17), Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiery : -

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pé Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrilles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (6) :

Barbaste : M. Michel DAUNES à Mme Valérie TONIN (présente à compter du point 07),

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL à M. Jean-Louis MOLINIE
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Ludovic BIASOTTO
Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT
Nérac : Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Nicolas LACOMBE

Membre absent excusé (4) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID
Lavardac : M. Georges BARBARA
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membre absent non excusé (3) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Votants : 47

Absents : 13

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 2

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 6

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire – Petite enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissement et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, halte garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire- Prestations de service en matière périscolaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

La MSA Dordogne Lot-et-Garonne lance un appel à projet « Grandir en Milieu Rural » qui a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux, collectivités et associations à répondre aux besoins des jeunes âgés de 0 à 25 ans et de leurs parents dans les territoires ruraux (dépliant joint en annexe).

« Grandir en Milieu Rural » favorise le lancement d'un projet, son expérimentation ou son développement. L'aide financière de la MSA sera limitée dans le temps :

- Soutien possible 1 à 2 ans pour les actions
- Soutien possible de 1 à 3 ans pour le développement de services/structures

Budget Projet Eveil Sensoriel Petite Enfance	915,16 € HT
Participation MSA (80%)	732,12 € HT
Reste à charge	183,04 € HT

Dans le cadre du fonctionnement du service Petite Enfance Enfance Jeunesse, Albret Communauté désire s'inscrire dans cet appel à projet.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- ▶ **De valider** la candidature d'Albret Communauté à l'appel à projet « Grandir en Milieu Rural » de la MSA Dordogne Lot-et-Garonne,
- ▶ **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- ▶ **De rappeler** que le Président a délégation pour solliciter les subventions auprès de la MSA.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI